

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 70086
Numéro SIREN : 380 906 255
Nom ou dénomination : A 2 DISTRIBUTION "APPAREILS AUTOMATIQUES DE DIS-
TRIBUTION"

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2023 sous le numéro de dépôt 5218

A 2 DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée Unipersonnelle au capital de 7 622,45 €

11 A rue de la Commune de Paris

77370 NANGIS

RCS MELUN 380 906 255

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2022

*L'an deux mille vingt-deux,
Le trente septembre,
A seize heures*

La Société « **DAP** », Société par Actions Simplifiée au capital de 315 100 €, dont le siège social est situé 1 Rue du Bac – 75007 PARIS, immatriculée au R.C.S de PARIS sous le n°539 220 020, représentée par Monsieur Emmanuel Bruley des Varannes, Président,

Associée Unique et Présidente de la société « **A 2 DISTRIBUTION** », Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 7 622,45 €, dont le siège social est situé 7 Rue du Calvaire – 77520 MONS-EN-MONTOIS, immatriculée au R.C.S de MELUN sous le n°380 906 255,

1) Déclare être appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Lecture du rapport général du commissaire aux comptes
- ✓ Lecture du rapport sur les conventions entre la société et ses dirigeants ou associés
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice social clos le **31/03/2022** et quitus au Président
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice social
- ✓ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

2) Dépose sur le bureau les documents suivants :

- ✓ La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes
- ✓ Les comptes annuels arrêtés au **31/03/2022**
- ✓ Le rapport du commissaire aux comptes
- ✓ Le texte du projet des résolutions

La société BECOUZE, Commissaire aux comptes de la société, est absente et excusée.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes, approuve définitivement les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **31**

mars 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le **31 mars 2022**.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice s'élevant à **67 753,64 €** de la façon suivante :

❖ Bénéfice distribuable

✓ Résultat de l'exercice	67 753,64 €
✓ Compte « Report à Nouveau »	<u>119 577,90 €</u>
✓ Total	187 331,54 €

❖ Affectation du résultat distribuable

✓ Dividendes	120 000,00 €
✓ Au compte « Report à Nouveau »	67 331,54 €

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>EXERCICES CLOS</u>	<u>DIVIDENDES</u>
31/03/2021	200 000 €
31/03/2020	100 000 €
31/03/2019	246 944,60 €

L'Associée Unique prend acte qu'aucune dépense somptuaire au sens de l'article 39-4 du CGI n'a été constatée au cours de l'exercice social.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique prend acte des conventions visées à l'article L.227-10 du Code du Commerce passées avec la Société au cours de l'exercice écoulé.

L'Associée Unique précise qu'en application de l'article 42-2 du décret du 23 mars 1967, les conventions visées à l'article L.227-10 du Code du Commerce seront portées au registre des décisions de l'associée unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique ratifie la rémunération de la Société DAP en sa qualité de Présidente.

CINQUIEME DECISION

L'Associée Unique constate la fin des mandats des Commissaires aux comptes titulaire « BECOUZE », SAS sis 1 rue de Buffon 49100 ANGERS immatriculée au RCS d'ANGERS sous le numéro 323 470 427 et suppléant « AUDIT FINANCE ET TRAVAUX D'EXPERTISE COMPTABLE AUFITEC » SARL, sis 110 rue Michel Ange 75016 PARIS, 16^e arrondissement immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 420 470 361, la Société « A 2 DISTRIBUTION » ne dépassant pas deux des trois seuils exigés pour la nomination de Commissaire aux comptes, il n'y a pas lieu à renouvellement.

SIXIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La Société DAP,
Représentée par Emmanuel Bruley des Varannes, Président

